

# 商务法语

杨亚平 编

FRANÇAIS DES AFFAIRES



商务印书馆

Français des Affaires

*cours supérieur*

商 务 法 语

杨亚平 编

商 务 印 书 馆

1999 年·北京

**图书在版编目(CIP)数据**

商务法语/杨亚平编. —北京:商务印书馆,1999  
ISBN 7-100-02877-9

I. 商… II. 杨… III. 商务—法语 IV. H.32

中国版本图书馆 CIP 数据核字(1999)第 14232 号

SHANGWU·FAYU

**商务法语**

杨亚平 编

---

商务印书馆出版

(北京王府井大街36号 邮政编码100710)

新华书店总店北京发行所发行

中国科学院印刷厂印刷

ISBN 7-100-02877-9/G·383

---

1999年10月第1版

开本 850×1168 1/32

1999年10月北京第1次印刷 字数 217千

印数 3 000册

印张 11

定价: 16.00元

# 前 言

随着中法两国在文化和经济等领域交流的不断加深,两国的友好关系日益密切,法语教学也日益受到社会的重视。为了使教学适应社会发展的需要,当务之急在于更新教学内容,提高教学效果。

商务法语一直是法语专业高年级学生的主要课程之一,长期以来,法语界的同行们为该课程的建设做了许多努力。目前的商业法语教材多偏重商务会话和商务文书,但这并不是对外商务活动的全部。实际对外商务活动比日常会话、来往函电的内容要广泛得多。它应该包括一个企业从创办到实际运作的各个重要环节,以及支撑整个商务活动的社会经济制度。企业在运作过程中必须与银行建立联系,必须将自己的产品推向市场,因而必须了解市场的供求情况,必须通过广告等促销手段在市场上建立自己产品的形象;接下来还有商品的运输,运费的计算等等,最后才有可能达到销售赢利的目的。企业本身并不能独立于社会之外,它的活动与社会经济制度发生千丝万缕的密不可分的联系,因此社会劳务制度、税收制度和保险制度等等就构成了对企业活动的支撑。

由此看来,商务法语这门课的教学目标应该是使学生在学习商务外语,熟悉专业技术词汇的同时,进一步从整体上学习和理解法国商业文化,以及法国社会经济制度,从而具备开展与法国有关的各种商务活动的基本知识和能力。总之,商场如战场,俗话说:

## 前 言

“知己知彼，百战不殆。”一个优秀的对法商务工作者必须深入细致地了解法国商务活动的各个环节，才能在风云变幻的商场上，游刃有余，立于不败之地。

在法国，要创办一个企业，首先必须为企业选择一个适当的法律形式。个体企业没有独立法人资格，企业的资产就是业主个人的资产，两者是不分开的。在人合公司中，合股公司的股东(les associés)对公司债务负有无限责任。而在两合公司中，有限责任股东(les commanditaires)对公司债务负有限责任，无限责任股东(les commandités)对公司债务负无限责任。在合资公司中，股份有限公司和股份两合公司股东的责任也各不相同。在对法商务活动中，明确对方公司的性质是十分必要的。

劳资关系是商务活动中不可回避的问题。在法国，不同的工作合同下，员工享有不同的权利，承担不同的义务。临时工作合同(Contrat de Travail Temporaire CTT)是为了临时替代离职员工的工作，或者对付企业临时增加的生产任务而签订的工作合同。签订临时工作合同的员工在试用期过后，其工资不能低于同等情况下其他员工的工资。不定期工作合同(Contrat à Durée Indéterminée CDI)是一种长期工作合同，只有当员工辞职或者被解雇时合同才被中止，而解雇员工又受到各种法律条文的限制。专业技术合同(Contrat de Qualification)是公司16—26岁没有足够专业技术资格的青年人签订的工作合同。员工在工作期间接受培训，可以领取一定比例的工资，培训结束后获得为资方所承认的专业技术资格证书。国家在税收方面则给予公司以优惠。合同期限为6个月至2年。类似的合同林林总总，了解这些合同的性质，对于处理有关的劳务纠纷，开发企业劳动力资源，都是有益的。

银行在商务活动中具有极其重要的作用。银行的各项服务简

化了支付环节,加快了资金的周转,使商务活动更有效率。在现代社会,企业与银行的关系越来越紧密。银行向企业提供资金信贷服务,并在某些情况下直接参加企业的经营决策。银行提供的信贷业务多种多样,不同种类的信贷有不同的专业技术名词。熟悉这些词汇,对于了解公司的日常商务往来,是十分必要的。

税收是商务活动中最重要的环节。在法国,人们大致将税收分为所得税(*Impôt sur le revenu*)、公司税(*Impôt sur les sociétés*)、流转税(*Impôts sur la dépense*)、资本税(*Impôts sur le capital*)几种。各类税都有不同的适用范围,各类税中又都有减免的特例。如所得税的征税对象是其税收居所是在法国境内的自然人(包括其家庭住所或其主要住所是在法国的自然人、在法国从事某一职业的自然人及其商业实体的主要部分是在法国的自然人)。征税项目包括工资、工商利润、农业利润、非工商利润(如律师、建筑师等人的收入),动产所得、土地所得及资本增值部分等。又如资本税,不同的资本流通有不同的税率,如房产买卖的税率为18.2%,商业资金的转让,根据转让资本的大小,其税率为7%—11.4%。在法律许可的范围内,合理地进行资本经营,是现代商务活动的一个重要内容。

保险是现代商务活动中企业回避风险的重要手段。无论是人身保险还是财产保险,投保人都必须履行某些特定的义务,否则,当灾祸发生后,投保人遭受的损失就有可能得不到赔偿。例如:投保人最迟必须在灾祸发生后的5天之内(不可抗力事件除外)用挂号信将损失情况通报保险公司。对于偷盗造成的损失,其通报时间限定在24小时之内……投保人若不履行如上所述的义务,保险公司可以拒绝向投保人支付赔偿金,或者只支付一部分赔偿金。由此可见,要开展对法商务活动,了解法国的保险制度以及有关的

## 前 言

保险细则是十分必要的。

巴黎是欧洲的大都市,也是一个国际大市场。法国的学者和商人对市场及消费心理的研究,对广告等促销手段的运用都有独到之处,这是我们从事对法贸易时应该了解的。商品的流通和销售是一个复杂的过程。在商务法语中,这方面的专业术语也十分丰富复杂,有些词看起来相近,意义却截然不同,稍一疏忽就有可能导致商务活动中的巨大损失。如 F. A. B. (离岸价格)、F. L. B. (码头交货价)等等。掌握这一切,在商务活动越来越国际化的今天显得尤其重要。

证券交易和会计也是企业商务活动的重要环节。证券交易是企业重要的融资手段,因而也是企业商务活动的重要内容。另外,作为财政预算决算部门的会计,在整个国民经济乃至个体企业的经济活动中都处于不可忽略的地位。

根据上述设想,笔者编写了这本商务法语教材,力求涵盖对法商务活动的主要环节。本教材共分十个单元,每个单元包括课文、词汇、问答题及练习四部分。各单元都编入了两篇课文,其中课文 1 是本单元的正文,用的是规范的书面语,对本单元主题进行比较系统全面的介绍;课文 2 则多为人物对话,用通俗的语言对第一篇课文中的难点或专业技术词汇进行解释,同时也为正文提供案例,便于学生掌握理解课文。

根据课文回答问题是对每个单元核心内容的提示,旨在达到提纲挈领的目的,便于学生掌握每单元的主要内容,加深对课文的理解。练习部分侧重对课文中出现的专业词汇进行辨析,如:不同职业的人所得到的“报酬”不同:医生得到的是“honoraire”,艺术家的报酬是“sachet”,公务员的薪水是“traitement”,工人和职员工资是“salaire”,给佣人的报酬叫“gages”;又如不同法律形式的企业

## 前 言

中,“股东”一词各不相同(如 associé, commandité, commanditaire 等);“股份”一词也不一样(如 part sociale, action 等)。

本书在编写过程中,得到了法国马赛第三大学的 Chapus 先生和 Chevalier 先生的热情帮助。他们不仅在课堂上对我的许多问题给予耐心细致的解答,更珍贵的是他们还开列了一批极有参考价值的书目,并且向我提供了许多复印资料,这成了我编写本书的重要资料来源。

本书在编写过程中,还得到了上海外贸学院外语学院领导的关心和帮助。在此一并表示感谢。

尽管如此,由于编者水平有限、经验不足,本书一定存在不少纰漏,望读者批评指正。

杨亚平

1998年9月

# Sommaire

Unité 1	La création d'entreprise .....	1
	Texte 1	L'entreprise et ses formes juridiques
	Texte 2	Pour bien comprendre les entreprises françaises
Unité 2	L'entreprise et son personnel .....	30
	Texte 1	Le chômage et le contrat de travail
	Texte 2	Comment comprendre les contrats de travail?
Unité 3	La banque et ses clients .....	54
	Texte 1	Le service de la banque
	Texte 2	A la banque
Unité 4	Les impôts en France .....	80
	Texte 1	Les différents impôts en France
	Texte 2	Des questions sur les impôts en France
Unité 5	L'assurance .....	110
	Texte 1	Relations avec les assurances
	Texte 2	Un accident de voiture
Unité 6	Le marché et la publicité .....	134
	Texte 1	Qu'est-ce qu'un marché?
	Texte 2	La publicité

## Sommaire

Unité 7	La vente .....	165
	Texte 1 Les prévisions des ventes et l'implantation du point de vente	
	Texte 2 Le service des achats et le service des ventes	
Unité 8	Les transports .....	212
	Texte 1 Le contrat de transport	
	Texte 2 Les frais de transport	
Unité 9	La Bourse .....	236
	Texte 1 Bourse des valeurs et marché financier	
	Texte 2 On va à la Bourse	
Unité 10	La comptabilité .....	270
	Texte 1 La comptabilité nationale	
	Texte 2 A la comptabilité de l'entreprise	
Corrigé	.....	298
Lexique	.....	324
Bibliographie	.....	342

# Unité 1

## LA CREATION D'ENTREPRISE

### Texte 1 L'entreprise et ses formes juridiques

Dans une économie, la production est principalement issue de l'activité des entreprises. Il existe cependant une très grande diversité entre les entreprises, du petit commerce de quartier aux grandes sociétés employant de très nombreux salariés.

#### Qu'est-ce qu'une entreprise?

Une entreprise est une unité de production qui vend ses produits sur un marché. Elle produit des biens et des services marchands. Une banque, une clinique, une exploitation agricole, une boucherie, un cabinet de chirurgien dentiste sont ainsi des entreprises.

En revanche, une administration est une unité de production de services non marchands, mais ce n'est pas une entreprise. Une administration (un lycée, une mairie, un tribunal, etc.) a une activité productive, mais les services qu'elle produit ne sont pas vendus sur un marché moyennant le paiement d'un prix.

Une association est définie par la célèbre loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## Unité 1

sur la liberté d'association. L'association est un contrat passé entre plusieurs personnes qui mettent en commun "leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager les bénéfices". Contrairement à l'entreprise qui a pour l'objectif de faire des bénéfices, une association produit des services non marchands destinés à ses membres. Elle peut cependant avoir une activité commerciale mais les bénéfices qu'elle réalise ne doivent pas revenir à ses membres; ils doivent être mis en réserve.

Il ne faut pas confondre, enfin, entreprise et établissement. Une entreprise peut être constituée d'unités situés à des endroits différents; ce sont les établissements (usines, ateliers, siège social, agence commerciale, etc.).

## La diversité juridique des entreprises

La France compte environ 3 millions d'entreprises. Pour accomplir leurs achats, les Français disposent de près de 600 000 établissements de toutes catégories, soit près de 1 pour 100 habitants. Ce chiffre, qui inclut aussi les 44 000 boulangeries-pâtisseries (classées parmi les entreprises artisanales<sup>①</sup>), doit être considéré comme un ordre de grandeur et minoré de 10% à 15% pour être plus conforme à la réalité. Les statisticiens qui suivent l'évolution de l'appareil commercial ont en effet beaucoup de mal à

---

① D'après la définition jurisprudentielle, l'entreprise artisanale n'emploie pas plus de dix salariés.

## **La création d'entreprise**

tenir à jour un fichier des établissements.

Il existe de nombreuses structures juridiques et divers critères de classification pour les entreprises. La principale distinction concerne les entreprises individuelles et les entreprises sociétaires.

### **I. L'entreprise individuelle**

L'entreprise individuelle appartient dans les classifications économiques à la catégorie des PME (petites ou moyennes entreprises) et rassemble différents statuts juridiques : commerçants, artisans, professions libérales... Le propriétaire unique de l'entreprise individuelle est une personne physique. Cette personne est le chef d'entreprise et elle seule a les pouvoirs de direction et de décision.

L'entreprise individuelle n'a pas d'existence juridique propre, sa vie juridique se confond avec celle de son exploitant. Les biens consacrés par l'entrepreneur à son entreprise (fonds de commerce, marchandises, matériel...) restent sa propriété et font partie de son patrimoine. L'ensemble du patrimoine de l'entrepreneur garantissant l'ensemble de ses dettes, si les dettes commerciales sont importantes, l'entrepreneur pourra être obligé de vendre ses biens personnels (maison, voiture...) pour les payer. L'entreprise individuelle n'a pas de patrimoine propre. Au point de vue fiscal, c'est l'exploitant qui est imposé et non l'entreprise : ce n'est pas l'entreprise X que le fisc taxe, mais Monsieur X qui doit déclarer son bénéfice commercial avec les autres revenus (tels que loyers, intérêts, salaire de son conjoint...).

## Unité 1

Pour protéger son patrimoine de la saisie des créanciers commerciaux, l'entrepreneur peut, s'il se marie, choisir le régime de la séparation de biens, le ménage achetant alors au nom du conjoint les biens les plus précieux et qu'il souhaite conserver quoi qu'il arrive. En 1985, le législateur a créé la "société unipersonnelle", société à associé unique qui peut donc être propriétaire d'une entreprise. Cette société permet de distinguer le patrimoine commercial de celui de l'entrepreneur.

L'entrepreneur ne peut pas être salarié de l'entreprise, il n'a donc pas le statut de salarié. Il ne peut pas cotiser au régime général de la Sécurité sociale, à l'assurance chômage (pour le cas où l'entreprise disparaîtrait), à l'assurance vieillesse des cadres. Il est couvert socialement par une assurance obligatoire dite "des travailleurs indépendants". Pour obtenir le statut de salarié cadre, l'entrepreneur peut constituer une société dans laquelle en tant que principal responsable, il aura ce statut, mais alors l'entreprise individuelle disparaît.

Capables de s'adapter assez facilement aux fluctuations de l'environnement, les PME sont néanmoins fragiles : leur taux de mortalité est élevé. Or elles constituent la trame du tissu économique, les plus dynamiques et les plus novatrices créent des emplois et donnent naissance aux futurs grands groupes. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics ont cherché à stimuler leur création en simplifiant les formalités de constitution, une grande partie des formalités est obligatoirement assurée par le Centre de formalités des entreprises (CFE).

### II. L'entreprise sociétaire

L'entreprise sociétaire est celle dont le propriétaire est une société. La société est une institution, elle résulte d'un contrat ou d'un acte unilatéral de volonté. Elle présente une différence essentielle avec l'entreprise individuelle, elle acquiert en effet la personnalité morale dès son immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et devient ainsi un véritable sujet de droit. L'article 1832 du Code civil donne la définition de la société :

- La société est instituée par deux ou plusieurs personnes qui conviennent par un contrat d'affecter à une entreprise commune des biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter.
- Elle peut être instituée, dans les cas prévus par la loi, par l'acte de volonté d'une seule personne.
- Les associés s'engagent à contribuer aux pertes.

Il existe plusieurs sortes de sociétés. Une classification traditionnelle distingue les sociétés de personnes des sociétés de capitaux. Une forme mixte, la SARL (société à responsabilité limitée), représente des caractéristiques des deux catégories précédentes.

#### (1) Les sociétés de personnes

Elles sont constituées en considération de la personne des associés :

*a. La société en nom collectif (SNC) :* Les associés ont la qualité de commerçant. Ils sont indéfiniment et solidairement

## Unité 1

responsables des dettes sociales. Ils reçoivent des parts sociales incessibles.

*b. La société en commandite simple (SC):* Elle comprend 2 catégories d'associés:

- les commandités dont la situation est analogue à celle des associés de la SNC;
- les commanditaires: leur responsabilité est limitée au montant de leurs apports dans la société.

### (2) Les sociétés de capitaux

La personnalité des associés ne joue aucun rôle. Leur responsabilité est limitée au montant de leur apports.

*a. La société anonyme (SA):* Dans une société anonyme, les actionnaires doivent être au moins sept et le capital social, qui est divisé en actions, a un montant minimum de 250 000 F. La SA permet ainsi de réunir des actionnaires et des capitaux très nombreux. Les actionnaires ne sont responsables que dans la mesure de leurs apports; cette responsabilité signifie que si la SA fait de mauvaises affaires, ils ne perdront que cet apport. Chaque actionnaire, qui reçoit une partie du bénéfice appelée dividende, participe à la gestion de la SA lors des assemblées générales des actionnaires. Son droit de vote est proportionnel à la part du capital qu'il détient. L'assemblée générale des actionnaires élit les membres du conseil d'administration de la société (de trois à douze membres) parmi les actionnaires. Les membres du conseil d'administration sont les administrateurs et ils reçoivent une rémunération sous la forme de "jetons de présence"

## La création d'entreprise

(en référence à leur présence au conseil d'administration). Le conseil d'administration, qui gère la société, élit et peut révoquer à tout moment le président du conseil d'administration. Souvent, ce président est aussi le directeur général salarié de l'entreprise, celui qui dirige effectivement l'entreprise; il est alors P-DG.

Les SA ont aussi la possibilité de choisir une autre organisation de la direction: celle-ci peut être assurée par un conseil de surveillance (membres élus par les actionnaires) et un directoire (cinq membres élus par le conseil de surveillance sans être nécessairement des actionnaires).

Dans une SA, les actions sont librement cessibles et négociables, en échange des apports.

*b. La société en commandite par actions:* Elle comprend, comme la commandite simple, 2 sortes d'associés:

- les commandités dont la situation est analogue à celle des commandités de la commandite simple;
- les commanditaires: ils reçoivent des actions en échange de leurs apports.

### (3) Forme mixte présente les deux catégories précédentes.

*a. La société à responsabilité limitée (SARL):* Une SARL peut être créée avec de 2 à 50 associés et un capital social minimum peu important (50 000 F). Chaque associé fait un apport en capital à l'entreprise et reçoit des parts sociales correspondant à la fraction du capital qu'il détient. La responsabilité des associés joue comme pour une SA: ils ne sont responsables que dans la mesure de leurs